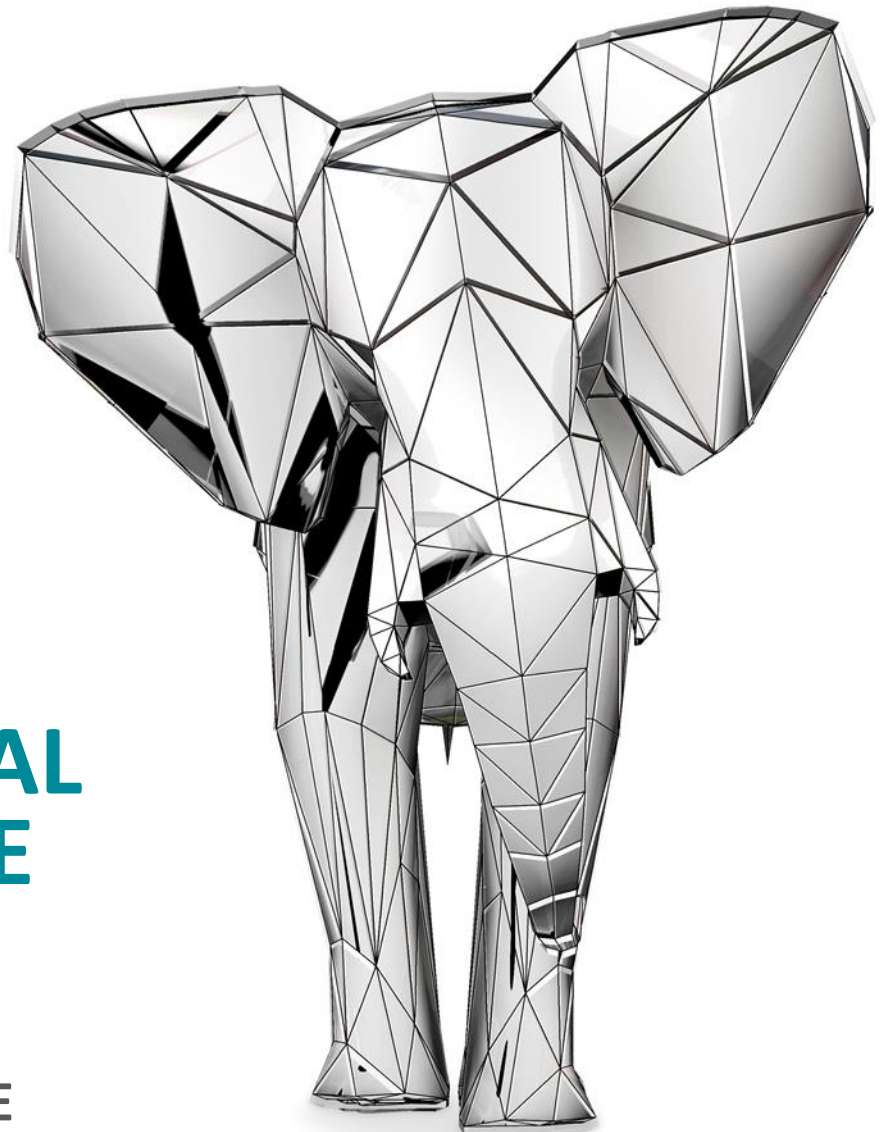




asset
management

INNOVER
POUR LA
PERFORMANCE



CPR GLOBAL SILVER AGE

LA FORCE DE L'ÂGE

JANVIER 2019

CPR Global Silver Age vise à bénéficier d'une thématique porteuse, le vieillissement de la population, en investissant dans des sociétés mondiales à fort potentiel.

Son objectif¹ est de surperformer les marchés boursiers mondiaux sur cinq ans minimum en investissant dans les entreprises qui bénéficient de la demande des consommateurs du 3^{ème} âge, dont la part dans la population est en hausse constante.

UNE THÉMATIQUE D'AVENIR

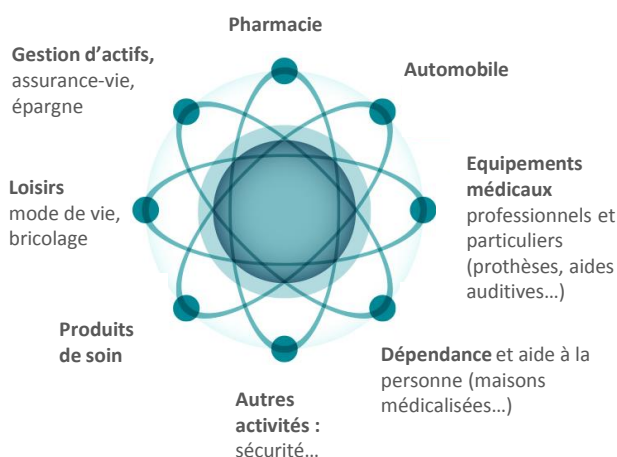
Dès aujourd'hui, les sociétés liées au vieillissement de la population affichent une hausse de leur activité supérieure à la moyenne du marché.

En effet, elles profitent d'un accroissement de la demande qui résulte de la progression inéluctable des consommateurs du 3^e âge. Cette tendance devrait se poursuivre sur le long terme.

UNE APPROCHE ORIGINALE

CPR Global Silver Age vise à profiter de cette tendance structurelle et des opportunités d'investissement à long terme qui en découlent en sélectionnant, parmi 8 secteurs porteurs qui répondent aux besoins ciblés des aînés, les valeurs à fort potentiel.

A ce jour, 8 secteurs identifiés² :



+11,6% : c'est le taux annuel moyen de croissance des bénéfiques des entreprises liées au vieillissement de la population depuis 1996³

LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION : UN ENJEU SOCIAL MAJEUR

Les aînés disposent souvent d'un pouvoir d'achat plus important par rapport aux autres tranches d'âge de la population, Ils affichent des besoins qui leur sont propres et auxquels les entreprises répondent déjà par des offres dédiées (croisières, programmes télévisés, bien-être...).

Nos études sur cette tendance démographique laissent apparaître deux segments distincts de consommateurs :

Les retraités (65-80 ans)

Ce sont les anciens « baby boomers » au pouvoir d'achat élevé. Ils disposent de davantage de temps libre et recherchent de nouveaux loisirs pour s'occuper. Ils souhaitent rester en forme le plus longtemps possible et refusent d'être à la charge de leurs proches. Axés sur l'épanouissement personnel, ce sont de gros consommateurs.

Les plus âgés (+ de 80 ans)

Souvent fragilisée, cette population est généralement plus dépendante et recourt de façon significative aux médicaments et aux équipements médicaux.

Notes : 1. L'objectif de gestion est identique à celui de son fonds maître : CPR Global Silver Age est fonds nourricier de CPR Invest – Global Silver Age (fonds maître) depuis le 19/06/2017.

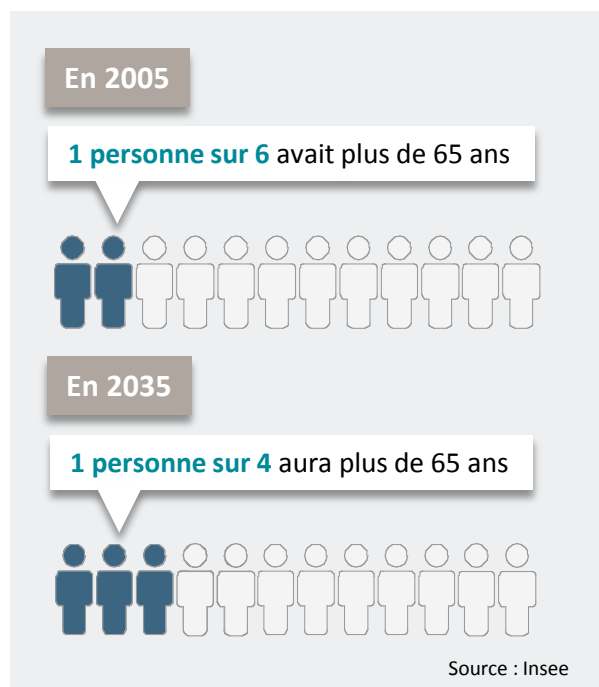
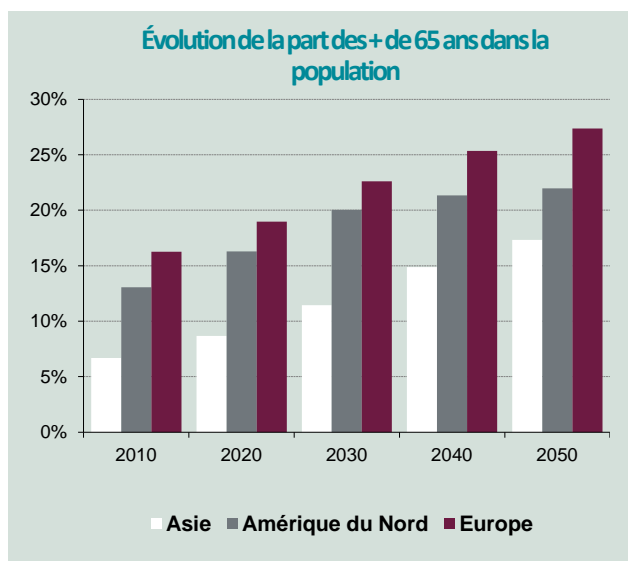
2. L'univers est susceptible d'évoluer avec le temps.

3. Source : Analyses CPR AM, données 1996/2015, sur l'échantillon d'environ 600 sociétés cotées constituant l'univers d'investissement du FCP.

LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION : UN ENJEU SOCIAL MAJEUR

Si le vieillissement de la population est déjà une réalité, ce phénomène démographique est amené à s'accélérer dans les décennies à venir. Inéluctable, il représente une opportunité pour le développement de nouveaux produits et services.

Le vieillissement de la population est une tendance mondiale, qui touche tous les pays et pas seulement les pays développés. Une accélération de ce phénomène est attendue au-delà de 2015.



UNE GESTION ACTIVE DE CONVICTIONS

Au sein de l'univers d'environ 615 entreprises mondiales liées au vieillissement de la population, l'équipe de gestion réalise une sélection fondamentale exigeante pour ne conserver qu'environ 130 d'entre-elles en portefeuille. De même, la forte réactivité des expositions sectorielles est une source de valeur ajoutée importante pour le FCP.

LES AVANTAGES

Une thématique d'investissement forte portée par une tendance à long terme

Une approche multisectorielle : 8 axes porteurs identifiés

Une gestion de convictions

LES LIMITES

Risque de perte en capital

Pas de garantie de performance

La variation du cours des actions peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du FCP

Une baisse du taux de change peut entraîner une perte de valeur

CARACTÉRISTIQUES¹

PROFIL DE GESTION	Part P
Statut	Fonds Commun de Placement (FCP)
Société de gestion	CPR Asset Management
Classification AMF	Actions internationales
Univers d'investissement	Monde
Objectif de gestion ²	Obtenir une performance supérieure à celle des marchés actions internationales en tirant parti de la dynamique des valeurs internationales liées au vieillissement de la population, sur la durée de placement recommandée.
Indice de référence (à titre indicatif)	MSCI World ³ converti en euros (dividendes nets réinvestis)
Durée de placement recommandée	Supérieure à 5 ans

CARACTÉRISTIQUES COMMERCIALES

Création	22/12/2014
Code ISIN	FR0012300374
Frais de gestion annuels	1,50% TTC max.
Commission de performance	15 % TTC de la différence entre l'actif net de la part et l'actif de référence dans la limite de 2% de l'actif net
Commissions de souscription	5% max.
Commissions de rachat	Néant
Souscription minimum : 1 ^{ères} / suivantes	Une fraction de part / une fraction de part
Périodicité de la valeur liquidative	Quotidienne
Ordres	avant 12h sur la VL en J, règlement en J+1 ⁴
Affectation du résultat	Capitalisation et/ou distribution

PROFIL DE RISQUE

	A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible							A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé							
Echelle de risque selon DICI ⁵	1	2	3	4	5	6	7								
Risque de perte en capital	Il existe un risque de perte en capital pour un investisseur														
Risque actions	Oui														
Risque de change	Le fonds a vocation à être investi sur des devises autres que l'euro														

- Ces informations doivent être complétées par le DICI ou le prospectus disponible sur le site internet www.cpr-am.com ou sur simple demande auprès de CPR AM.
- CPR Global Silver Age (fonds nourricier) investit dans le compartiment CPR Invest - Global Silver Age – T1 (fonds maître) de la Sicav luxembourgeoise CPR Invest depuis le 19 juin 2017. La performance du nourricier peut être inférieure à celle de son maître en raison de ses propres frais de gestion.
- MSCI World, dividendes nets réinvestis, indice représentatif de la performance des principaux marchés actions mondiaux, exprimé en euro.
- Les investisseurs sont invités à se rapprocher de leur intermédiaire afin de vérifier l'heure limite de réception des ordres qui leur est appliquée.
- Le DICI (Document d'Information Clé pour l'Investisseur) comporte les informations essentielles sur l'OPCVM, et doit être remis à l'Investisseur avant toute souscription.

Informations promotionnelles non contractuelles destinées au public, ne constituant ni un conseil en investissement, ni une recommandation, ni une offre de contrat. Avant tout investissement, il appartient à toute personne intéressée par un OPC, de s'assurer de la compatibilité de son investissement avec les lois dont il relève ainsi que de ses conséquences fiscales et de prendre connaissance du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) en vigueur et relatif à cet OPC et plus particulièrement les sections sur les risques, les frais et les principales caractéristiques.

Les OPC cités n'offrent pas de garantie de performance et présentent un risque de perte en capital, notamment en raison des fluctuations de marché. Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps, ne font l'objet d'aucune garantie et ne sont donc pas un indicateur fiable des performances futures.

Toute souscription dans un OPC se fait sur la base du DICI et de sa documentation réglementaire. Toutes les informations présentées sont réputées exactes à janvier 2019.

Ce document n'est pas destiné à l'usage des résidents ou citoyens des Etats Unis d'Amérique et des « U.S. Persons », telle que cette expression est définie par la « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933 et reprise dans le Prospectus des OPC cités dans ce document.

L'ensemble de la documentation réglementaire est disponible en français sur le site www.cpr-am.com ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. Cette publication ne peut être reproduite, en totalité ou en partie, ou communiquée à des tiers sans l'autorisation préalable de CPR AM.